



SAINTE-JULIE

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Il est maintenant temps de vous présenter le rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville de Sainte-Julie.

Ce rapport est divisé en cinq sections :

- 1- Les états financiers et le rapport de l'auditeur 2013
- 2- Les indications préliminaires des états financiers 2014
- 3- Les rémunérations et allocations des membres du conseil
- 4- Les orientations générales pour l'année 2015
- 5- Le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

1- ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR 2013

Débutons avec le rappel des états financiers 2013. Il est à noter que les états financiers audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui ont été déposés à la séance du 6 mai dernier étaient consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluaient la quote-part de la Régie intermunicipale de l'eau potable et de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent.

Pour permettre une lecture plus claire des dépenses propres à notre municipalité, nous vous présentons dans ce document les données propres à la Ville de Sainte-Julie uniquement, c'est-à-dire ses états financiers non consolidés.

Voici les chiffres pour 2013 :



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

L'excédent provient :

de certaines catégories de revenus :

- les taxes foncières et tarifs de compensations;
- la subvention en amélioration de service du transport collectif;
- les redevances et compensations concernant les matières résiduelles.

et de dépenses moindres :

- la quote-part à la Cour municipale;
- le contrat du transporteur en transport collectif;
- les intérêts sur obligations.

En ce qui concerne l'endettement total net à long terme pour 2013, il totalise 40,4 M \$, soit une diminution de 1,2 M \$ par rapport à l'année précédente.

2- INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS 2014

À ce stade-ci, les revenus seront supérieurs aux prévisions adoptées pour l'année 2014, de sorte qu'avec un suivi rigoureux des dépenses, nous prévoyons obtenir un surplus de 800 000 \$.

Ce surplus d'opérations proviendra :

<i>des revenus :</i>	<ul style="list-style-type: none">■ <i>les taxes foncières – (augmentation de l'évaluation)</i>■ <i>l'ajout de panneaux publicitaires</i>
<i>et de dépenses moindres :</i>	<ul style="list-style-type: none">■ <i>la quote-part à la Cour municipale</i>■ <i>le contrat du transporteur en transport collectif</i>■ <i>l'élimination et vidanges des boues</i>■ <i>les intérêts sur obligations</i>

Notre contrôle serré des dépenses et notre gestion responsable nous ont notamment valu le privilège de nous classer encore cette année parmi les villes qui ont un coût moyen de services en dessous de la moyenne selon le palmarès des municipalités 2014 La Presse - HEC Montréal.

Notre gestion économe n'a pas empêché la Ville d'accomplir de nombreuses réalisations pour le bénéfice des citoyens en 2014.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Parmi les principales réalisations mentionnons :

Qualité de vie	Transport	Sports et loisirs
<ul style="list-style-type: none">• Implantation d'un marché public estival• Lancement du programme Grandir avec mon arbre• Maintien constant des infrastructures• Participation importante à l'organisation de l'activité Je bouge avec mon doc!• Implantation de l'autobus Inter G pour rallier les générations• Réalisation en continue des objectifs de la planification stratégique.	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration du service de transport collectif et instauration de la gratuité pour les circuits locaux• Achat de nouveaux petits autobus moins bruyants et plus écologiques pour le service local• Création d'un nouveau site Internet dédié au transport collectif• Bonification du service de Taxi 12-17• Suivi serré concernant la construction du futur stationnement incitatif et planification du développement commercial dans ce secteur	<ul style="list-style-type: none">• Soutien financier et opérationnel pour la préparation de l'implantation de la 3e glace et du Centre multisports régional;• Implantation du projet-pilote Un vélo, une ville• Plusieurs grands événements familiaux gratuits et la réalisation de nombreuses autres initiatives.

Dépenses en immobilisations pour 2014

Ce qui m'amène à vous dresser le bilan des principaux projets réalisés dans le cadre du programme triennal des immobilisations (PTI), qui se chiffrait à 13 244 340 \$ pour 2014. Parmi ceux-ci, notons :

- Les travaux réalisés pour régler la problématique d'accumulation d'eau dans le secteur Thomas-Chapais, au coût de 830 000 \$;
- L'aménagement de la piste cyclopédestre éclairée dans le parc linéaire entre la rue Vendôme et le parc Desrochers et la plantation d'arbres, au coût de 2 M \$;
- Les travaux de pavage, de bordures et trottoirs dans différents secteurs, au coût de 400 000 \$;
- L'acquisition de véhicules et équipements pour mieux desservir la population, dont un camion incendie au coût de 312 000 \$.

Certains de ces projets seront complétés en 2015, tandis que d'autres ont dû être retardés pour différentes raisons budgétaires et opérationnelles, dont la construction du futur stationnement incitatif et le développement commercial dans le secteur de celui-ci.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

3- RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Je vous présente maintenant les données relatives aux rémunérations et allocations des membres du conseil municipal, tel que requis par la Loi sur le traitement des élus municipaux.

Fonctions au sein du Conseil	Chaque conseiller reçoit une rémunération annuelle de 19 860 \$ et une allocation de dépenses de 9 930 \$. Le conseiller agissant en tant que maire suppléant reçoit une allocation supplémentaire de 537 \$ et une allocation de dépenses de 269 \$ par mois.
	La mairesse reçoit une rémunération annuelle de 76 327 \$ et une allocation de dépenses de 15 787 \$.
	Chaque représentant à la Commission du transport collectif de la Ville de Sainte-Julie perçoit un salaire mensuel de 162 \$ et une allocation de dépenses de 81 \$;
Fonctions de représentant de la Ville au sein de différents comités, commissions et conseils d'administration	Le représentant à la MRC de Marguerite-D'Youville touche une rémunération de 347 \$ pour chaque assemblée et 116 \$ pour toute autre rencontre ainsi qu'un montant forfaitaire annuel de 3753 \$. Lorsqu'il agit à titre de préfet adjoint, la rémunération est portée respectivement à 486 \$, 162 \$ et 7 147 \$ pour les mêmes fins.
	Tous les montants versés par la MRC de Marguerite-D'Youville se répartissent entre la rémunération pour 2/3 et l'allocation de dépenses pour 1/3 jusqu'au maximum prévu par la loi.
	Le représentant à la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent a droit à une rémunération de 245 \$ pour chaque présence aux rencontres du conseil d'administration ou du comité exécutif. Il obtient également une allocation de dépenses de 123 \$, jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi.
	Le représentant à la Régie intermunicipale de l'eau potable reçoit une rémunération de 171 \$ et une allocation de dépenses de 85 \$ pour chaque réunion mensuelle, jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi. Lorsqu'il agit comme vice-président, le montant de rémunération devient 257 \$ et il n'y a pas d'allocation de dépenses.
	Le représentant de la Ville au conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional reçoit une rémunération de 171 \$ et une allocation de 86 \$ est aussi versée jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi.
	En tant que vice-présidente de la Commission de l'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal, la mairesse a droit à une rémunération forfaitaire de 7 500 \$ pour l'année 2014 et de 500 \$ pour chaque séance, maximum 5 000 \$.

4- ORIENTATION GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015

En ce qui concerne les orientations du budget pour l'année 2015, nous conservons la même recette, c'est-à-dire une gestion rigoureuse, économe et responsable, combinée à une approche créative et novatrice permettant l'amélioration continue de nos services pour assurer la meilleure qualité de vie possible à la population julieilloise.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

La saine gestion et le respect de la capacité de payer des citoyens trôneront au cœur de nos priorités, de sorte que nous demeurerons parmi les villes de notre catégorie de population qui affichent les meilleurs profils financiers et qui sont les plus compétitives au chapitre de la taxation.

5- LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Le programme triennal d'immobilisations précisera les investissements prévus au cours des trois prochaines années. La majeure partie d'entre eux seront consacrés, encore une fois cette année, aux infrastructures routières et aux réseaux souterrains. Je vous cite les principaux :

- Le prolongement de la rue Murano et du boulevard Armand-Frappier, du côté est du chemin du Fer-à-Cheval, pour créer un secteur commercial et pour préparer l'aménagement du nouveau stationnement incitatif tant attendu par nos citoyens;
- La réfection majeure des infrastructures sur la rue Charles-De Gaulle, entre les rues du Grand-Coteau et des Autels;
- La réfection de la rue Principale, entre la rue Nobel et le boulevard Armand-Frappier;
- La poursuite du projet de revitalisation du Vieux-Village;
- La réfection du pavage de certaines rues qui se détériorent;
- La mise en valeur des étangs de la rue Charlebois, un projet admissible à une aide financière de la CMM.

D'autres projets sont également inscrits au programme triennal d'immobilisations, ce qui inclut notamment l'achat et le remplacement de véhicules, l'acquisition de matériel et de logiciel informatiques, la réalisation d'interventions dans différents parcs et édifices municipaux, etc.

Le conseil municipal devra donc faire des choix difficiles au cours des prochaines semaines dans le cadre de l'étude et de l'analyse précédant l'adoption de ce document et ce, en vertu de notre orientation de restreindre les dépenses dans un contexte de besoins grandissants.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Je termine ce rapport en vous mentionnant que conformément à la *Loi sur les cités et villes*, nous avons déposé une liste de tous les contrats conclus depuis novembre 2013 qui comportent une dépense de plus de 25 000 \$, de même qu'une liste de tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque leur somme dépasse 25 000 \$. Vous pouvez consulter ces documents sur demande.

Pour conclure, je remercie notre équipe de direction, particulièrement notre directeur général, M. Pierre Bernardin, notre trésorière, Mme Sylvie Forest, ainsi que tous nos employés pour leur excellent travail.

Je remercie également les membres du Conseil pour leur implication dans leur quartier respectif et au sein des différents comités et commissions, un élément prépondérant dans la recherche d'une saine gestion administrative.

La mairesse,



Suzanne Roy